

# COORDONNÉES

## UMPJ33

Secrétariat unique pour les 3 antennes ouvert :  
de 9h à 17h les lundis et jeudis  
de 9h à 12h le mercredi

Tél : 05.56.56.39.33

Mail : [umpj33@ch-perrens.fr](mailto:umpj33@ch-perrens.fr)



& GROUPE  
HOSPITALIER  
SUD-GIRONDE

CENTRE  
HOSPITALIER DE  
CADILLAC

Centre hospitalier  
**Libourne**



### **Antenne de Bordeaux :**

Centre Hospitalier Charles Perrens  
121 rue de la Béchade  
Bâtiment 012 Rez de Chaussée  
33000 BORDEAUX

*Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 17h*

### **Antenne de Cadillac :**

Centre Hospitalier de Cadillac  
89 rue Cazeaux Cazalet  
33410 CADILLAC

*Ouverture au public le mercredi et le jeudi de 9h à 17h*

### **Antenne de Libourne :**

Centre Hospitalier Garderose  
70 rue des Réaux  
33500 LIBOURNE

*Ouverture au public le mardi et le jeudi de 9h à 17h*



# UMPJ-33

## UNITÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE JUDICIAIRE



## UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

L'équipe se compose de :

- Médecin psychiatre coordinateur
- Psychiatres
- Infirmiers
- Psychologues
- Assistante sociale
- Cadre de santé
- ASH
- Secrétaire

*L'équipe intervient sur trois sites du département.*

## PUBLIC :

Patients adultes pour lesquels a été prononcé un soin pénalement ordonné

- Obligation de soin
- Injonction de soin

## MISSIONS :

- Proposer une prise en charge adaptée aux personnes en soins pénalement ordonnés.
- Développer et entretenir un réseau et un partenariat avec les professionnels des champs sanitaires, médicosociaux et judiciaires.
- Améliorer les connaissances et les pratiques en psychiatrie médico-légale.

## LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE A L'UMPJ33 :

Lors de votre venue à l'UMPJ33, vous rencontrerez des professionnels qui vous proposeront des entretiens d'évaluations pour définir avec vous le projet de suivi le plus adapté à votre situation.

Il pourra vous être proposé sur indication :

- **Une prise en charge individuelle avec psychiatre et/ou psychologue**
- **Une prise en charge de groupe**
- **Une prescription médicamenteuse**
- **Une évaluation et un accompagnement social vers des dispositifs de secteur**
- **Un entretien avec votre entourage**